

Approche discursive des « Gros Mots de la politique »

Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR

EA 4249 HCTI, Cancéropôle Grand Ouest, Centre François Viète, Brest (France)

ghislaine.lozachmeur@univ-brest.fr



A THÉMATIQUE DES « Gros mots de la politique » que nous avons interrogée dans ce deuxième numéro d'*Argotica*, l'a été dans une perspective lexicologique, sémantique, stylistique et sémiotique. Le langage a la double fonction de permettre aux locuteurs de désigner des choses et d'exprimer des valeurs, ce qui ouvre la question des connotations (déplaisantes dans le cas du gros mot) ou des effets que prennent ces mots. (Bally, 1921). Nous avons, dans cette perspective, envisagé toute production langagière pour des sujets engagés dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou des conjonctures historiques, avec une intention plus ou moins réfléchie d'influencer les destinataires. De fait, retenir la dimension énonciative est central si l'on adopte une perspective d'analyse du discours (Maingueneau, Charaudeau, 2002).

Du mot au discours

Aussi avons-nous choisi d'orienter les études sur les notions traditionnelles de discours et de mot, notions critiquées tout au long du XX^e mais qui nous permettent d'explorer la langue dans ses rapports, par exemple, avec le politique dans le cas des gros mots que nous considérons. Le mot est appréhendé généralement comme unité distinctive, signifiant graphique situé entre deux blancs. Mais il est, également, une « notion hétérogène » qu'il est difficile de définir (Branca-Rosoff, 1998) et qui relève à la fois de l'unité phonique, fonctionnelle abstraite ou sémantique. La linguistique, sciences du langage, appréhende son objet d'étude au moyen d'un métalangage indispensable. Il faut donc poser les variations d'emplois du mot. On peut citer Marc Wilmet (2003 : 38) :

Qu'est-ce qu'un mot ?

Le terme coiffe des réalités disparates : (1) le mot *graphique* ou « pour l'œil », repérable grâce aux deux espaces blancs qui le démarquent, (2) le mot *phonétique* ou « pour l'oreille », qu'isolent deux pauses, (3) le mot *sémantique* ou « pour le sens », et (4) le mot *lexicographique* ou « mot du dictionnaire ».

Ajoutons que si l'on choisit de parler de « morphème », unité minimale porteuse de sens, on ne retrouve pas l'idée d'unité graphique. Depuis l'étymologie « muttum », son émis, le mot possède donc un sens dominant d'unité autonome « *forme libre douée de sens qui entre directement dans la production de la phrase* » (Robert, 2007), « *élément signifiant et désignatif du langage* » (Rey, 2004). Citons également Furetière (1690) qui donne « *parole de une ou plusieurs syllabes* ». De nombreuses variations existent dans la façon dont on l'aborde. Cependant, si on l'observe la tradition de l'écrit, le mot reste une notion claire et spontanément comprise par les usagers de la langue. Ainsi le constat de Saussure (1967 : 223) :

Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue ; – mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume.

De ces discussions, nous pouvons dégager les notions de « mot de langue » et de « mot de discours ». L'analyse du mot de langue s'attache aux propriétés de ce mot sur la chaîne paradigmatique, de sa morphologie à son sens lexicographique. Le mot de discours, inséré dans la chaîne syntagmatique, fondu dans la parole, fait appel pour son interprétation à l'acte d'énonciation supposé par son emploi. Benveniste (1974 : 224-225) distingue ainsi niveau sémiotique et niveau sémantique. Il considère le mot comme « unité sémantique » :

Après tant de débats et de définitions sur la nature du mot (on en a rempli un livre entier), le mot retrouverait ainsi sa fonction naturelle, étant l'unité minimale du message et l'unité nécessaire du codage de la pensée.

Cela dit, si le mot est une unité difficile à cerner et à stabiliser en langue, il ne peut être interprété qu'à l'intérieur d'espaces discursifs, moment où l'analyse lexicographique rejoint l'analyse du discours et où le mot entre dans des combinaisons avec les autres mots de la langue. Nous constatons dans les débats qui animent la vie publique que les mots de la langue, qui trament nos échanges et construisent nos concepts, peuvent avoir un fort retentissement sur les individus et cela, à chaque époque. Les mots ne sont jamais neutres quand ils se fondent dans la phrase, dans le discours. Ils conquièrent de nouveaux espaces culturels, politiques, sociaux, se libèrent de leur carcan, cherchent à affronter les tabous et les stéréotypes, ou à se conformer à la doxa. Le langage participe à la construction de la réalité sociale. Pour Guilhaumou (1998 : 126), qui se penche sur le mot *nation* :

Une fois affirmée la part foncièrement subjective du mot de nation, il est possible de le resserrer dans un point de vue plus strictement lexicologique. De fait cette notion-concept devient une unité lexicale distinctive de la spécificité révolutionnaire française dans une perspective comparative et se régularise par son association à d'autres mots (« constitution », « représentation », « ordre », « pouvoir », etc.) qui tendent à configurer le champ sémantique de la politique moderne.

Ainsi par leur force d'expression et leur pouvoir et parce qu'ils sont porteurs d'une charge émotionnelle, ils peuvent se transformer en armes dont le locuteur choisit la qualité suivant le public auquel il s'adresse, sa stratégie argumentative et son état d'esprit du moment. Le mot est donc une voie d'accès au sens pour les sciences sociales (Branca-Rosoff, 1998 : 7-8) :

soit qu'elles aient envisagé le lexique comme moyen de désignation des référents, cherchant ainsi à mettre en rapport la langue et l'univers extérieur ; soit que, dans un deuxième sens qui intègre la théorie de l'arbitraire du signe, elles aient considéré le lexique comme un système qui impose aux locuteurs une certaine façon de concevoir le monde. Les mots expriment alors la vision subjective d'une société ou d'un groupe social. Dans les deux cas, l'inventaire du vocabulaire et des usages de ce vocabulaire constitue une source précieuse pour l'histoire des mentalités.

Dès lors, comment envisager le mot ? Sur ces décalages Branca-Rosoff (1998 : 36) conclut :

L'analyse s'oriente aujourd'hui vers la compréhension de tels effets de « bougé ». Effets induits par la complexité de la fonction-auteur. Effets suscités par les espaces ménagés entre les divers fonctionnements du mot. La disjonction entre le mot autonome en énoncé et le mot comme catégorie grammaticale produit la possibilité des décalages entre la forme graphique au XVIIe et la forme graphique actuelle. Les distorsions entre le mot-forme et le mot-sens renvoient aux différents programmes de traitement du sens mis en œuvre par les dictionnaires. Les différences entre les énonciateurs entraînent les glissements des significations alors même que les formes sont identiques.

Politique et langage

C'est de ce constat qu'a jailli l'idée de s'intéresser aux « gros mots » utilisés dans la vie politique, comme voie d'accès au sens. Fiala (2014) dans son analyse de la « *passion sociale du politico-langagier, constitutive de l'imaginaire national* » remarque justement que la dimension langagière est incontournable pour qui veut saisir et interpréter le discours politique,

liens amplifiés par le développement des moyens de transmission de la pensée :

Politique et langage, éléments constitutifs du lien social et de sa conflictualité, sont particulièrement indissociables dans la société française. Ils sont omniprésents et quasiment inséparables dans l'espace public : débats institutionnels, juridiques, législatifs sur fond de définitions et de dénominations controversées, joutes oratoires parlementaires ou partisans, polémiques médiatiques présentées comme performances sportives ou théâtrales où la forme et le succès l'emportent sur le fond et les principes, événements discursifs construits par les agendas de communicants, mises en scène répétées d'« éléments de langage », d'effets d'annonce, actes de langages en tout genre, petites phrases, qualificatifs plus ou moins insultants aux conséquences judiciaires diverses, commentaires médiatiques continus, échanges amplifiés dans les réseaux numériques sociaux, conduisant fréquemment à des violences verbales qui portent sur les normes de langue, la légitimité, la bienséance, enquêtes d'opinion alimentant des controverses et des polémiques quasiment permanentes, titres et chroniques de presses jouant sur les mots, caricatures, imitations, humoristes associant l'image et le verbe, publications en tout genre.

Dans ce champ d'investigation ainsi délimité, nous prenons « gros mot » au sens de mot grossier ou trivial, qui manque de finesse, de raffinement, de délicatesse et qui inclut le mot issu de l'argot, du jeu de langage et le mot de niveau de langue familier. Il peut s'agir, sur le terrain politique, d'une parole offensante, d'une qualification ressentie comme outrageante, d'une interjection grossière, adressée à un adversaire politique, dans un contexte d'insultes, d'invectives, de quolibets, liés aux joutes, aux débats, aux polémiques que la vie politique suscite.

Ainsi, au moment du débat sur l'IVG en 1974, Simone Veil essuie-t-elle des attaques très violentes, où la grossièreté a bonne place (Bouchet, 2010 : 234) :

Je n'imaginais pas la haine que j'allais susciter, la monstruosité des propos de certains parlementaires, ni leur grossièreté à mon égard. Une grossièreté inimaginable. Un langage de soudards. Car il semble qu'en abordant ce type de sujets, et face à une femme, certains hommes usent spontanément d'un discours empreint de machisme et de vulgarité.

En politique, le gros mot est difficile à admettre comme l'ont montré les épisodes de « *casse-toi pauvre con* » ou de « *racaille* » de Nicolas Sarkozy, de « *khmers roses* » de Christian Vanneste, de « *sous-hommes* » de Georges Frêche, de « *capitaine de pédalo* » de Jean-Luc Mélenchon. Citons également les... « *fayot* », « *dé-*

magogue », « *bateleur vulgaire* », « *vieux cheval de retour de la politique* » dirigés contre Jean-Marie Le Pen (Fuligni, 2011 : 287). Le gros mot transgresse la norme, les conventions sociales, dans le monde politique qui se veut policé, exemplaire, respectueux des personnes et du savoir-vivre. Pour Laurence Rosier (2006), « *le gros mot est un terme qui relève d'un registre décalé, essentiellement trivial, dans une situation de communication basée sur le bon usage.* »

Les gros mots

Les gros mots sont dans l'opinion commune considérés comme constamment scabreux, scatologiques, gorgés de haine, et atteignent à ces bons usages dans trois domaines principaux : la religion, le sexe et la fonction excrémentielle (Guiraud, 1975). À titre d'exemple, Louis Napoléon Bonaparte est qualifié par Victor Hugo de « *criminel* », « *filou* », « *bouffon* », « *pygmée* », « *avorton* », « *Césarion* », « *Napoléon* ». (Bouchet, 2010 : 80)

En outre, dans leur emploi, les gros mots sont autant des actes à force perlocutoire (Searle, Austin) que des mots parce qu'ils sont toujours domageables pour autrui. Ils agressent, catégorisent en dévalorisant et rabaisant celui qui en est la cible. Ils ne sont pas seulement une décharge émotive (Benveniste, 1974), avec une fonction cathartique pour évacuer sa colère personnelle, purger ses émotions, ses angoisses d'une situation qu'on ne maîtrise pas, qui ferait presque penser qu'il y a un « bon usage des gros mots » et qui rappellerait à l'homme qu'il est fait de « chair, de sang et d'ordure » : « *« Usage, certes, qu'on ne conseille pas et qui dépend des circonstances et des individus et qui, dans tous les cas, doit rester prudent et modéré »* (Guiraud, 1975 : 25).

De fait, les gros mots sont un langage de la dépréciation. Ils visent bien quelqu'un qu'on « implante en face de soi » et qu'on disqualifie indirectement par le biais du niveau de langue choisi, grossier, outrancier : « *C'est toujours le même mécanisme qui fait passer la valeur, de l'usager du signe sur le signe lui-même et sur la chose qu'il désigne.* » (Guiraud, 1975 : 22)

Il en va ainsi de la grossièreté qui se répand sur la cible par le biais de cette diatribe et qui agit comme une atteinte violente, dont la victime a bien du mal à supporter la blessure :

Comme toute valeur, la « grossièreté » est un jugement porté sur un individu, une chose, un mot et une qualité qui lui est attribuée. Un *gros mot* est « grossier » dans la mesure où il est reconnu et assumé comme tel. Et dans ce cas la grossièreté du mot désigne la grossièreté de la chose nommée.

(Guiraud, 1975)

En même temps, le gros mot nous parle de celui qui le profère et peut se retourner contre son auteur, parce qu'il soulève ainsi l'opprobre du milieu politique. Des personnalités d'horizons politiques différents peuvent s'opposer à de telles pratiques et exclure des sphères sociales le contrevenant, parce que la scène politique est un lieu qui se doit de respecter des codes de relations sociales.

Cela explique que « *casse-toi pauvre con* » ait pu choquer, non seulement à cause du mot « con » enregistré comme gros mot (Guiraud, 1975 : 57-76) et insulte, mais parce qu'il est une infraction aux attentes de l'opinion concernant le discours d'un président, d'un ministre ou d'un homme politique. Bien sûr, « con » est un mot qui prend son sens en contexte, allant de l'équivalent d'« enfoiré, crétin, nigaud... » à l'hypocoristique « petit con » dans un contexte intime et familial. Ainsi Pierre Desproges, maniant l'arme délicate de l'ironie :

Comment reconnaître un con ? Le mot « con » appartient à la langue française et à elle seule. Aucune langue étrangère ne peut se flatter de posséder un mot tout à fait équivalent au mot « con ». Cette carence grammaticale est d'autant plus surprenante que, nous le savons depuis toujours, les étrangers sont TOUS des cons.

(cité par Rosier, 2006 : 56)

Mais chacun se fait une représentation de ce que doit être le discours d'un président de la République en fonction des discours qu'il a en mémoire selon sa culture et les modèles qu'il connaît (Martin, 1987). Guiraud (1975 : 12) nous le rappelle :

Grossier est le contraire de *poli*. C'est pourquoi la nature et la fonction de la « grossièreté », et celles des « gros mots » qui constituent son langage, ne peuvent être pleinement comprises qu'à travers une histoire de la « politesse » et de ses lointaines, mais toujours puissantes, racines dans la courtoisie médiévale.

Bien sûr, la politesse préfère l'euphémisme qui couvre l'obscène et l'indécent d'un voile prude. En outre, il va de soi que la valeur de grossièreté du mot est relative et subjective et fonction des contextes de discours et des tabous auxquels on est plus ou moins attaché. Et « *tout mot peut, par son contexte d'emploi conflictuel, devenir une insulte* » (Rosier, 2006 : 41)

Si on s'intéresse à la frontière entre *gros mot* et *insulte*, les gros mots sont des insultes quand ils sont adressés à autrui ; ce qu'illustre cet exemple donné par Laurence Rosier (2006 : 23) :

Si j'emploie l'expression wallonne « Fête comm' ein' bite d'ours », je suis grossier en vertu notamment du terme bite, mais si j'adresse à un interlocuteur : « Eh petite bite, tu vas te taire », je l'insulte. A noter que bite peut aussi être usité comme une sorte de mots doux, toujours en Wallonie : « Salut bite » !

Vers une typologie du gros mot

Dès lors comment définir le gros mot et dégager une typologie des gros mots ? Pour Guiraud (1975),

Un gros mot se définit à la fois par son contenu, c'est-à-dire les choses auxquelles il réfère, telles que la sexualité, la défécation, la digestion, et par son usage, c'est-à-dire les classes sociales – plus ou moins « populaires », « vulgaires » et « basses » – qui l'emploient ordinairement ».

Nous pouvons remarquer que *mot grossier* (caractérisé par son contenu) et *mot bas* (en relation avec son usage) ne se confondent pas, tout comme *gros mot* n'est peut-être pas entièrement recouvert par *obscénité* et *scatologie*.

Si nous considérons les types de « gros mots » répertoriés, la description montre qu'il peut s'agir d'unités isolées, membres d'un paradigme, correspondant à des « parties du discours » ou des mots syntagmatiques, des collocations, où l'effet de « gros mot » se dégage de la combinaison. Sur le plan lexicologique, on s'intéresse prioritairement aux noms, dans leur fonction de nomination et, par la suite, aux antonomases. Ici, la dénomination des référents visés est fonction des situations sociales politiques, des rapports de force au sein des groupes sociaux. Une autre donnée importante est que l'énonciateur, prend une place éminente dans ces choix de gros mots, du fait de l'évaluation subjective que cela suppose. Cette subjectivité se marque alors sur le plan syntaxique car la dénomination met en œuvre la notion d'enclosure, types d'expressions modales à la « *fonction enclosive* » (Legallois, 2005) :

La classe des enclosures, telle qu'elle est constituée par les différentes analyses, est assez hétérogène puisqu'elle comporte aussi bien des adverbes (*litéralement, véritablement, vraiment, presque, déjà, comme, etc.*), des adjectifs (*vrai, véritable, authentique, etc.*), des syntagmes nominaux (*une sorte de, une espèce de, etc.*), des syntagmes prépositionnels (*par excellence, d'une certaine manière, etc.*), ou encore, pour F. Rastier, des constructions syntaxiques telles que *X est le Y de Z* (*Le Concorde est le TGV des avions*).

Il peut s'agir d'appellatifs péjoratifs. Il en est ainsi par exemple du roi Louis-Philippe qui est accablé, dans la presse d'opposition, de représentations comme « *batracien grotesque* (« roa »), « *perroquet en uniforme* », « *rat* », « *chapon, c'est-à-dire coq dévirilisé* » ou « *affublé d'un parapluie, signe de vulgari-*

té petite-bourgeoise et d'impuissance sexuelle (cet objet est un substitut symbolique pour un membre viril absent) ». (Bouchet, 2010 : 49). Charles de Gaulle s'est vu qualifié de : « le Connétable », « le Général Micro », « Charlot », « la Grande Zohra » (Fuligni, 2011 : 212). Citons également Jean-Luc Mélenchon qui a usé pour Marine Le Pen des qualificatifs de « semi-démence », « réactionnaire confite » et « bigote mal éveillée ». (Fuligni, 2011 : 288). Ou ce propos de Jean-Louis Bourlanges pour désigner Ségolène Royal : « *Il y a du mérovingien dans cette femme-là : Ségolène Royal, c'est une Frédégonde qui serait passée par la Star Ac.* » (Fuligni, 2011 : 382).

D'une grande production, les prédications par une enclosure adjectivale dégradante (Rosier, 2006 : 67) comme par exemple « *espèce de pédés* » sont fréquemment relevées. Notons également « *il a l'influence d'une punaise et le charisme d'une prairie* » appliqué à Hervé Morin par Nicolas Sarkozy (Fuligni, 2011 : 329), à qui l'on doit dans le même registre : « *Il a tout lu, tout retenu, mais hélas à l'envers. C'est une vraie migraine à lui tout seul.* » pour qualifier Alain Madelin. (Fuligni, 2011 : 299). Aussi fréquentes, les prédications avec enclosure insultante se répandent dans les polémiques politiques comme « *Saloperie de musulmans* » ou « *C'est vrai qu'il a une tronche de con, ce Fabius. Pauvre France, dans ce pays, on ne peut plus rien dire.* » (Fuligni, 2011 : 185) Ce syntagme prend sa force dans le contexte politique national ou international générateur de tensions violentes comme cette polémique en 2006 où Dominique de Villepin qualifie l'intervention de François Hollande de « lâcheté » : « *Monsieur Hollande, il est des moments dans la démocratie où l'on ne peut pas dire n'importe quoi. [...] Et je dénonce la facilité et je dirai même en vous regardant, la lâcheté, la lâcheté qu'il y a dans votre attitude.* » (Boucher, 2010 : 257-259)

François Hollande, ainsi interpellé, rétorque que Dominique de Villepin, auteur de la précédente insulte, « *brutalise le débat public* ».

Tout cela peut s'accompagner d'une marque phonatoire spécifique qui touche à la profération et que nous retrouvons à l'écrit par des structures exclamatives ou des classifications dégradantes comme ces propos insultants pimentés de gros mots visant Alain Juppé : « *ça fait longtemps qu'il pratique le tri sélectif : il y a lui et les cons ! C'est-à-dire nous.* »

Arrogant, pète-sec, cassant, à l'époque on vous aurait mis en compétition avec la porte d'entrée de Fleury-Mérogis, j'aurais eu du mal à vous départager. Une vraie teigne ! Et la fois où vous avez viré la totalité des femmes du gouvernement, les fameuses juppettes : cinq ou six d'un seul coup : « Allez, ouste les gonzesses ! Dehors ! Au tricot les greluches ! » Gros succès dans l'électorat féminin... » de Didier Porte.

(Fuligni, 2011 : 269)

Des contributions variées

Ce numéro d'*Argotica* a permis de faire dialoguer les contributeurs autour de plusieurs perspectives du « Gros Mot » en politique. Ils explorent ce terrain varié selon différents corpus. Leur approche a en commun de mettre en évidence l'incongruité de ce fait de langue dans le paysage politique, ainsi que son effet indéniable sur les différents lectorats. De fait, ils posent le problème de la frontière entre « gros mot », entorse aux codes de politesse et de bienséance et « insulte » qui vise à couvrir l'adversaire d'outrage et à le déstabiliser.

Donella ANTELM étudie comment deux personnalités politiques italiennes (Umberto Bossi et Beppe Grillo) utilisent la violence verbale que constitue l'insulte avec ses formes de l'injure et de l'outrage, pour construire leur ethos de leader et discréditer l'adversaire.

Ala Eddine BAKHOUC montre que le pathos négatif est inhérent au discours politique. Sur la base de données des discours politiques de Jean Veronis, il puise des expressions insultantes, dégradées comme *collabo larbin*, *salaud*... qui sont autant de procédés de disqualification, d'outrage et d'intimidation. Il remarque avec Renée Balibar (1995) que tout mot peut devenir péjoratif selon son contexte d'utilisation comme *capitaliste*. Par ailleurs, en citant des termes injurieux prononcés par d'autres, sans les avoir proférés lui-même, l'orateur politique met en place une communication *pathémique* avec son auditoire.

Elodie BAKLOUTI étudie les propriétés syntaxiques, lexicales et pragmatiques de l'adjectif *minable* dans le discours de Jean-Marc Ayrault commentant « l'exil » de Gérard Depardieu en Belgique. L'article souligne la capacité de l'adjectif *minable* à être substantivé, son appartenance au registre de langue familier et aux axiologiques négatifs, la subjectivité de l'énoncé ainsi que le cadre communicationnel tel que défini par Kerbrat-Orecchioni (1992) ; autant de paramètres qui expliquent sa force dans l'insulte.

Jean BERNATCHEZ analyse le discours de Richard Martineau, chroniqueur politique pendant le *Printemps érable* québécois où émerge une forme argotique québécoise avec des insultes telles que *bozos à calotte* ou *panthéon des zigotos*. Il montre comment, appuyé sur le joul, le sacre, la scatologie, la vulgarité et l'insulte, cet usage des « gros mots », nourrit activement la polémique populiste de droite auprès de son auditoire.

Nicolas BIANCHI dégage, lui, une typologie des antonomases du nom propre, comme *Tartuffe*, *Machiavel de foire aux puces*, *Tullius Detritus*, *Frénégonde qui serait passée par la Star'Ac*, *Raminagrobis* qui dans leur fonctionnement se révèlent aussi efficaces que les « gros mots » enregistrés traditionnellement par la langue, par leur capacité à déstabiliser, ridiculiser, salir

l'adversaire, porter atteinte à son honneur. Toutefois, l'antonomase, outre le critère du sème négatif et son renouvellement par la complémentation, doit obéir à des paramètres sociaux, discursifs, esthétiques et communicationnels.

Eric DAVID montre, en retraçant l'historique du mot, que le fonctionnement de *facho*, *fasciste* est différent d'autres gros mots de la politique, tels que *bolcho*, *coco* ou *gaucho*. Le mot marque « au fer rouge », diabolise l'adversaire.

Pierre-Emmanuel GUIGO étudie la façon dont Michel Rocard utilise l'argot durant sa vie politique en fonction des registres de langage choisis, des périodes politiques et des étapes de sa carrière. L'argot apparaît comme un moyen d'afficher une décripation, sert à communiquer ou à témoigner. Dans une stratégie politique socialiste et militante il répond à un besoin de plus grande proximité avec l'électorat.

Louis-Marie KAKDEU s'attache à proposer une classification des formes métaphoriques de la violence et des procédés destructeurs de l'adversaire, inhérents aux actes d'impolitesse, dans le discours politique en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2013.

Frédéric LE GOURIÉREC analyse les mécanismes sociaux, politiques et moraux des transgressions langagières au sein de la société chinoise et leur influence au niveau de l'insulte politique : les gros mots politiques comme *vendu aux Américains*, ou *aux Japonais* étant plus rares que les « insultes sociologiques » comme *connard à vin rouge* ou *pétasse à thé vert*. F. Le Gouriérec relève un panel d'insultes politiques infamantes, comme *vieux neuf puant* pour l'intellectuel, catégorie de classe sociale dangereuse.

Ioan MILICĂ porte son attention sur l'argot dans le discours parlementaire roumain ; discours qui s'est caractérisé pendant la période communiste par le recours à la langue de bois. Tout en se réclamant de valeurs politiques et idéologiques ce discours ne répond pas à une stratégie linguistique de communication bien définie.

Jérémie MOUALEK, à partir d'un corpus de bulletins des scrutins de 2007, analyse les insultes proférées sur les bulletins annulés et conservés aux Archives départementales de l'Oise. Il présente une typologie des propos insultants et souvent très violents adressés principalement aux candidats, significatifs du rejet du « politique ».

Pour **Hervé ONDOUA**, le rôle des mots politiques est moins d'informer sur la réalité que de communiquer et de construire un discours sur le monde et lui donner du sens.

Diana PIGNARD analyse l'articulation entre les discours de deux protagonistes aux prises au Salon de l'Agriculture en 2008 : comment un « gros mot » présidentiel, d'une grande simplicité syntaxique, devient une phrase-culte.

Anda RĂDULESCU montre comment, depuis 1989, le langage utilisé dans les médias écrits roumains s'est relâché, est devenu violent, irrévérencieux. A partir d'insultes collectées dans le quotidien *România Mare* qu'elle analyse tant au plan stylistique et pragmatique que dans leur formation morphologique, A. Rădulescu établit que les insultes empruntent aux clichés tout en étant des facteurs de création lexicale.

Faten SOMAI examine la violence linguistique déclenchée par les tensions politiques au sein de l'ANC (Assemblée Nationale Constituante) dans la Tunisie postrévolutionnaire depuis 2011. Il s'agit aussi bien d'expressions figées que de clichés et de paroles proverbiales ou de lexique péjoratif comme « espèce de chien, *je kalb* » qui alimentent l'insulte. F. Somai inscrit cette étude dans le cadre du discours argumentatif et examine comment les protagonistes jouent sur l'ethos et le pathos.

Gilbert Willy TIO BABENA se penche sur les discours de Jacques Fame Ndongo (JFN), dont les énoncés, porteurs de « gros mots », comme *esclavage, créature, serviteur*, sont générateurs d'offense pour les Camerounais, en contexte politique. Il y applique une approche interactionniste, inspirée de Kerbrat-Orecchioni (1992) et montre comment en se justifiant du choix de ses mots, JFN renforce les soupçons qui pèsent sur sa posture énonciative.

Loredana TROVATO analyse les gros mots qui apparaissent dans les *Journaux de tranchées des Poilus*, publiés pendant la Grande Guerre de 1914-1918. La cible de cette violence verbale, inscrite dans une « rhétorique oppositive » est *l'ennemi, l'Allemand, le Kaiser, le Boche*. Le gros mot couvre essentiellement le champ de la scatologie, des métaphores animalières, des « bochonneries », auxquels s'ajoutent les mots qui, associés à des adjectifs péjoratifs, prennent une valeur axiologiquement négative, comme *crétin lugubre* ou stupide *Monarque*.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, C. (1921). *Traité de stylistique française*. Heidelberg : C. Winter.
- BENVENISTE, E. (1985) [1974]. *Problèmes de linguistique générale*, 2^e tome. Paris : Gallimard.
- BOUCHET, T. (2010). *Noms d'oiseaux, L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*. Paris : Stock.
- BRANCA-ROSOFF, S. (1998). « Le mot comme notion hétérogène. Linguistique-histoire-discours ». *Langues et langage*, n° 7 : *Le Mot. Analyse du discours et sciences sociales*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 7-39.
- CHARAUDEAU, P. & D. MAINGUENEAU (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

- FIALA, P. (2014). « Langue et politique, passion française ». *Mots, Les langages du politique*, n° 104 : *Les livres de journalistes politiques*, Lyon : ENS Éditions, 107-117.
- FULIGNI, B. (2011). *Petit dictionnaire des injures politiques*. Paris : L'Éditeur.
- GUILHAUMOU, J. (1998). « Le Tout de la Nation, Portée et limites du discours d'assemblée (1789-1790) ». *Langues et langage*, n° 7 : *Le Mot. Analyse du discours et sciences sociales*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 123-147.
- GUIRAUD, P. (1975). *Les Gros Mots*. Paris : Presses universitaires de France.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992). *Les Interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- LEGALLOIS, D. (2005). « Pour une définition énonciative de l'enclosure vrai ». In : D. Banks (éd.), *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, Paris : L'Harmattan.
- MARTIN, R. (1987). *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- REY, A. (2004) [1992]. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- ROBERT, P. (2007). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, texte remanié et amplifié sous la direction de J. Rey-Debove et A. Rey. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- ROSIER, L. (2006). *Petit Traité de l'insulte*. Loverval : Labor.
- SAUSSURE, F. de (1967) [1915]. *Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally, A. Séchehaye, A. Riedlinger. Paris : Payot.
- WILMET, M. (2003). *Grammaire critique du français*, 3^e édition. Bruxelles : Duculot.

